

Les questions ou échanges des participants sont indiqués en violet italique dans le compte-rendu.

Secrétaire de séance : Aline TRIBALLIER – **Mise en forme :** Mathilde LEGRAND

Personnes présentes :

40 participants ainsi que

Olivier FRABOUL, *technicien bâtiments*

Mathilde LEGRAND, *Chargée de projets et de participation citoyenne*

Yannick LE LEPVRIER, *service urbanisme*

Gilles ROUSSEAU, *Conseiller municipal à la participation – facilitateur du groupe*

Aline TRIBALLIER, *Directrice de l'Office de Tourisme*

Personnes excusées :

4 membres du Groupe de Travail

Personnes absentes :

14 membres du Groupe de Travail

01. Introduction

Ouverture de la séance par deux rappels :

- Le rétroplanning de la démarche, présenté en réunion de lancement, est adaptable en fonction des besoins du Groupe de Travail (nombre de séances par phase par exemple). Si la démarche de concertation appliquée pour ce groupe pose question, les participants sont invités à en échanger avec l'animatrice en dehors des séances en écrivant à participation@besurmer.fr ou en joignant la mairie au 02 96 70 64 18.
- Les règles de groupe, évoquées lors la réunion de lancement, sont essentielles au bon déroulement des séances. Participants, animatrice, intervenants doivent les respecter et Gilles Rousseau, facilitateur du groupe, à la légitimité pour y veiller et intervenir en cas de besoin.

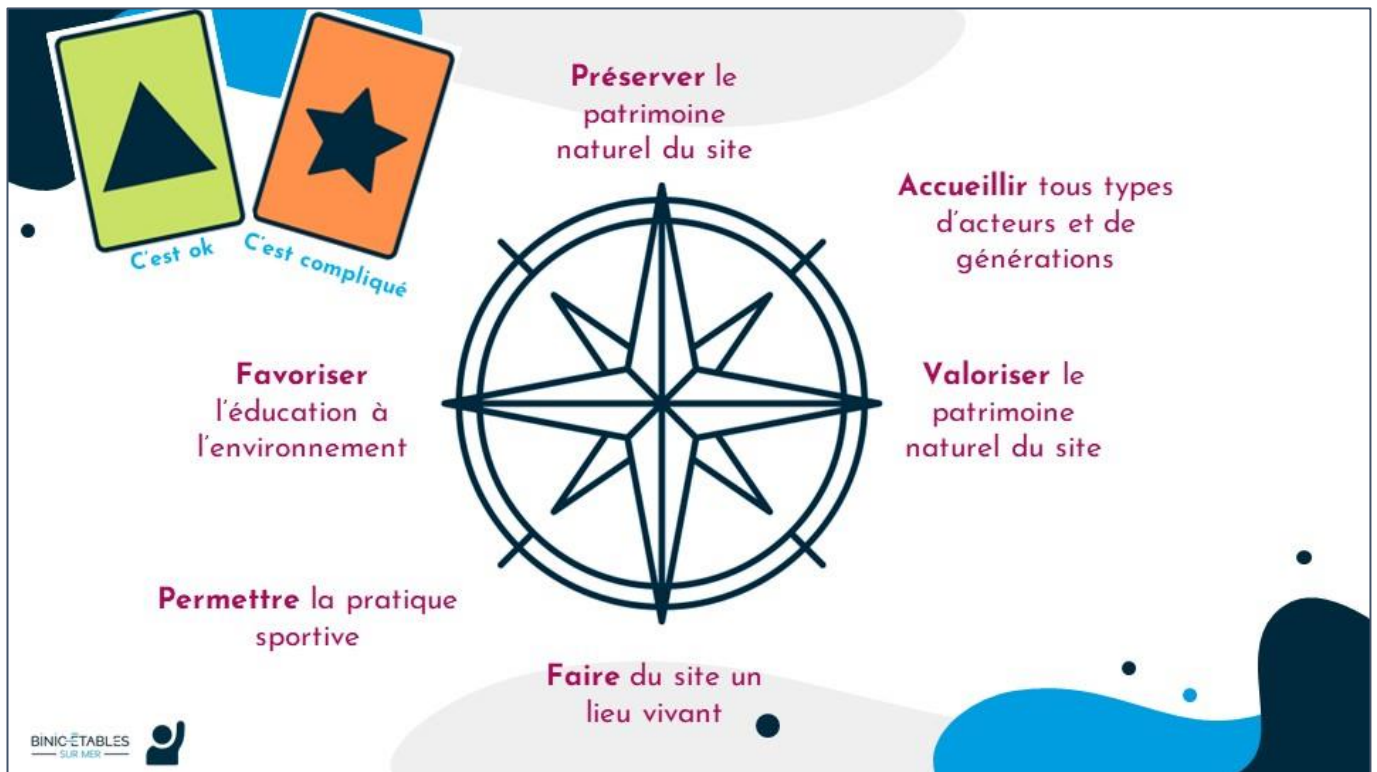


L'**objectif** de la séance du jour est de lister les différentes idées de projet pour la zone d'expression déterminée (bâtiments et prairies communales). Le temps de cette séance, les règles d'urbanisme et les contraintes techniques

seront mis de côté. Ainsi chaque participant pourra proposer un projet rêvé, même si la faisabilité de celui-ci est mise en doute. En effet les projets seront analysés, au regard des contraintes techniques et autres critères, lors des séances suivantes.

02. Retours sur la séance précédente

Lors de la séance du 04 août les participants ont été amenés à réfléchir sur la philosophie du projet de La Rognouse, à savoir quelles pourraient être les caps/orientations souhaitables pour ce site. Plusieurs orientations se ressemblaient et une synthèse est donc proposée au groupe. Les participants sont invités à voter pour indiquer s'ils trouvent que cette synthèse est fidèle aux propos tenus lors du précédent atelier ou non.



Ces orientations permettront, en plus des règles d'urbanisme et des contraintes techniques, à analyser les différentes idées de projet. La majorité des participants à cette séance lèvent la carte « c'est ok ».

Pourrait-on approuver les comptes-rendus au début de chaque séance suivante ? Les participants sont invités à utiliser les pancartes pour indiquer s'ils souhaitent ou non que les comptes-rendus soient approuvés en début de séance. Une majorité de personnes lèvent « c'est ok », les comptes-rendus seront donc approuvés au début de chaque séance.

Les personnes absentes et excusées n'apparaissent pas sur le compte-rendu, peut-on ajouter cette information ? Cette information sera désormais ajoutée aux comptes-rendus.

Les documents envoyés en amont de cette séance (inspirations de projets tels que Ti Hub et exemples d'aménagements du Conservatoire du Littoral) posent deux problèmes : le premier document de 82 pages était imbuvable et les photos des aménagements du Conservatoire du Littoral n'ont pas été prises sous le même angle. Les documents ont été transmis tels que conçus par la Région Bretagne et le Conservatoire du Littoral pour inspirer les participants en amont de cette séance. Il était proposé d'imprimer les documents pour les personnes le souhaitant.

Peut-on revenir sur les destinations et sous-destinations des bâtiments ? Comme annoncé les règles d'urbanisme sont laissées de côté le temps de cette séance. Ce point sera néanmoins abordé lors des prochaines réunions.

Sait-on quel est le coût de la démolition des bâtiments ? D'une partie de ceux-ci ? De leur rénovation ? Un diagnostic technique portant sur l'état des bâtiments est en cours. Les informations seront communiquées une fois celui-ci terminé.

Quelle est la surface de la zone d'expression ? Environ 3 hectares.

03. Atelier : « cartes sur table »

L'objectif de l'atelier est de lister les différentes idées de projet pour la zone d'expression déterminée. Seuls ou en groupe, les participants doivent formaliser leur idée de projet sur le support proposé.

Une liste des projets ayant été évoqués est proposée aux participants pour leur permettre, s'ils le souhaitent, de travailler ensemble sur une idée. 5 groupes se forment et 1 personne souhaite rester seule. Les réflexions donnent lieu à 8 fiches qui sont affichées sur les murs de la salle.

Les participants sont ensuite invités à déambuler dans la salle et prendre connaissance des propositions. Ils peuvent également demander des précisions sur certains projets en notant leurs questions sur un post-it.

Les porteurs de projet ont ensuite chacun un temps pour lire à voix haute les questions et éventuellement apporter des éléments de réponse au groupe, permettant ainsi à chaque participant de bien comprendre l'idée de projet proposée.

Enfin six gommettes de trois couleurs différentes sont remises à chaque participant qui peut ainsi donner son ressenti sur les différentes idées proposées.



Echelle du consensus

5 minutes pour indiquer votre position vis-à-vis des différentes idées :

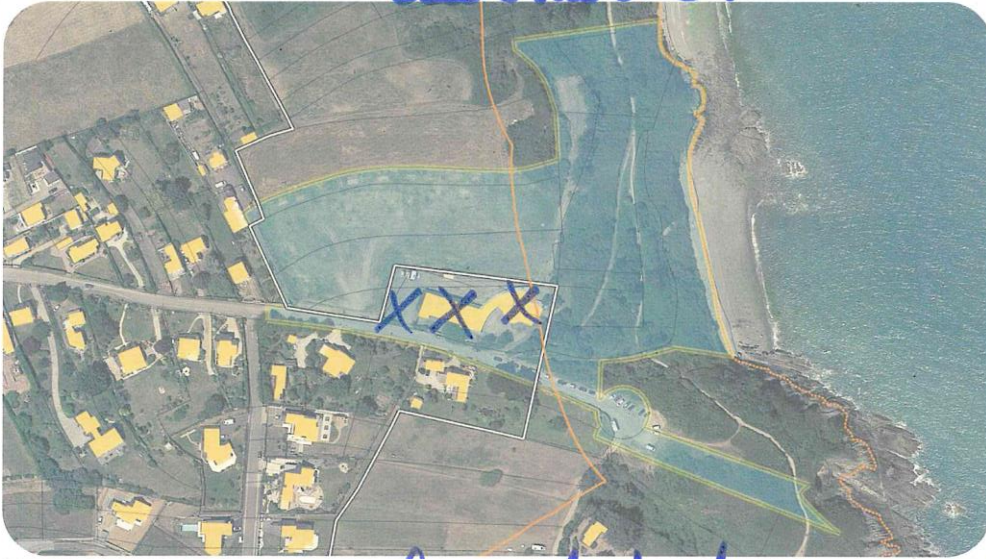
- J'appuie ●
- Je peux vivre avec (indifférent) ●
- Je suis opposé ●

BINICÉTABLES
— SUR MEX —

Les questions posées via les post-it sont à retrouver dans les encadrés. Les questions hors-sujet ne sont pas retranscrites.

TITRE DU PROJET : ESPACE LIBRE A la Biodiversité

Nom(s) Prénom(s) : sans construction ni circulation automobile.



Légende :

- X Pas de Bahuteur
- * Pas de Parking
- * Site pour accès au sand foot.
- Pkts pour Handi capés.
- Promeneurs et Randonneurs

Description/vision :

Transformer la lande en un écosystème vierge de construction et circulation où la biodiversité sera regenerée et préservée

Fréquentation :

Quel est le lien entre destruction du bâti et écologie ? Selon notre groupe les bâtiments empêchent l'espace naturel de respirer.

Sans parking, de nombreux visiteurs ne pourront pas profiter du site ? Un accès piéton permettra à la lande de revivre

TITRE DU PROJET : Site naturel ~~non~~ ouvert à tous

Nom(s) Prénom(s) : Le Voyer L. Duherne (2) Leva chon (2) Monique Penouillon-Roisné TADP
(PARP)



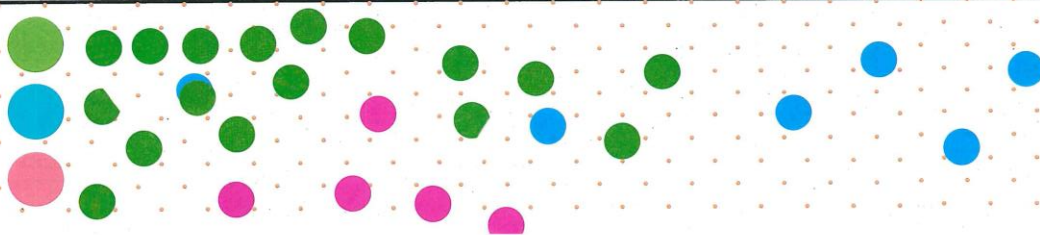
Légende :

Description/vision : Que le plus grand nombre puisse profiter de ce site exceptionnel, en mettant les conditions de retour à la biodiversité du site.

Fréquentation :

- ① Suppression de tous les bâtiments existants
- ② Plus d'accès voiture à partir de la dernière habitation vers la zapette.
- ③ Création de quelques places de parking, dont deux comprenant des sanitaires (wc)
- ④ Zone préservée avec table de picnic + bancs vers le point de vue + table d'orientation + chemin d'accès et promenade pour PDR
- ⑤ ancienne carrière : transformée en jardin exotique
- ⑥ Anticiper un doublement du GR34

Pourquoi un jardin exotique ? Le site est une ancienne carrière avec déjà quelques arbres exotiques



BINIC-ÉTABLES
SUR MER

TITRE DU PROJET : GITE / AUBERGE DU RANDONNEUR

Nom(s) Prénom(s) : ARNAUD Jean. David / ARNAUD Marie Noëlle / JUDEAU Jean-François
VANDEN BROECK Anne. Marie Noëlle / HACHARD Amick



Légende :

- Dortoir
- Salle commune (Salle à manger) + Sanitaires
- Aire de repos
 - table de pique-nique
 - point d'eau
 - WC
 - recharge tél.
- Eau chaude, food truck

Description/vision :

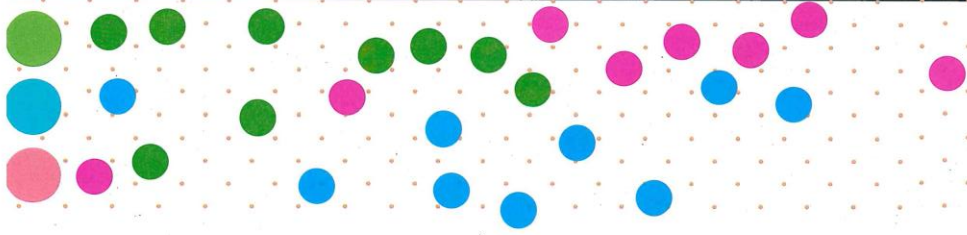
- Hébergements à la nuitée et possibilité de se restaurer aux randonneurs
- Abri couvert accessible à tous avec table de pique-nique, WC, point d'eau, aires pour recharge de téléphone

Fréquentation :

- itinérants
- locaux

Comment pourrait se faire la gestion de l'auberge ? Ce point est à étudier

N'est-ce pas trop loin de la gare et/ou lignes de bus ?






TITRE DU PROJET : LE GRAIN DE BEAUTE DE DEMAIN

Nom(s) Prénom(s) : LOISEL GUILLAUME



Légende :

-  Pépinière Startup
-  Ferme Apicole
-  Parking

Description/vision : Pépinière pour start up luttant pour la préservation des océans ^{et du littoral} de manière directe et/ou indirecte. Sur l'extérieur, création d'une ferme apicole pour expliquer l'importance des abeilles dans notre éco-système

Fréquentation :

- Start up + visiteurs
5,5/7

Est-ce que l'accès au site serait limité ? Non ouvert à tout le monde

Est-ce que cela donne lieu à la privatisation du site ? Non car une pépinière est un lieu d'accueil public.

Combien de voitures par jour, d'entreprises ? A étudier

Pourquoi des start-ups ? Ce sont souvent les acteurs qui font preuve d'innovation lorsqu'il est question d'écologie et d'économie

TITRE DU PROJET : LA ROGNOUSE ET LA MER

Nom(s) Prénom(s) : LE RIBAUD BOSCHEN HAUTEM BOSCHEN LA GOUTTE JY



Légende :

Préservation et
valorisation de
la flore et la faune
éducative et
écologique

Bâtiment
(à rénover entièrement)
savage

Description/vision : Dans un site intégré au paysage, accès voiture à distance
on garde un espace pour éducation / exposition en lien avec mer -
éventuellement refuge sans hébergement.
associer la population par voie de parrainage, à la restauration/entretien de
la faune et de la flore (sous contrôle expert)

Fréquentation :

50/jour maxi

Comment associer les différents acteurs, sous quelle forme ? A étudier

Comment contrôler le nombre de personnes ? Si c'est une classe, cela représente environ 50 personnes par jour maximum

TITRE DU PROJET :

2 ZIEC

Nom(s) Prénom(s) :



Description/vision :

Fréquentation :

Le Dén



TITRE DU PROJET : Site ~~de~~^{arboré} avec accueil d'événements ponctuel.

Nom(s) Prénom(s) : Marie Paule Le Néel
Beatrie Faou
Jocelyne THOMAS-Ripo

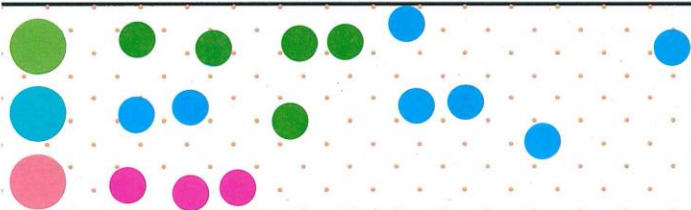


Légende :

- Arbre
- Bosquet
- ▨ Hangar rebâti avec boîtes sèches
- banc (lecture)
- └─┘ banc fixe
- table

Description/vision : Lieu ouvert à tous (bien connu)
- parc arboré, quelques aménagements pour la lecture, détente, pique-nique
- Hangar rebâti avec boîtes sèches

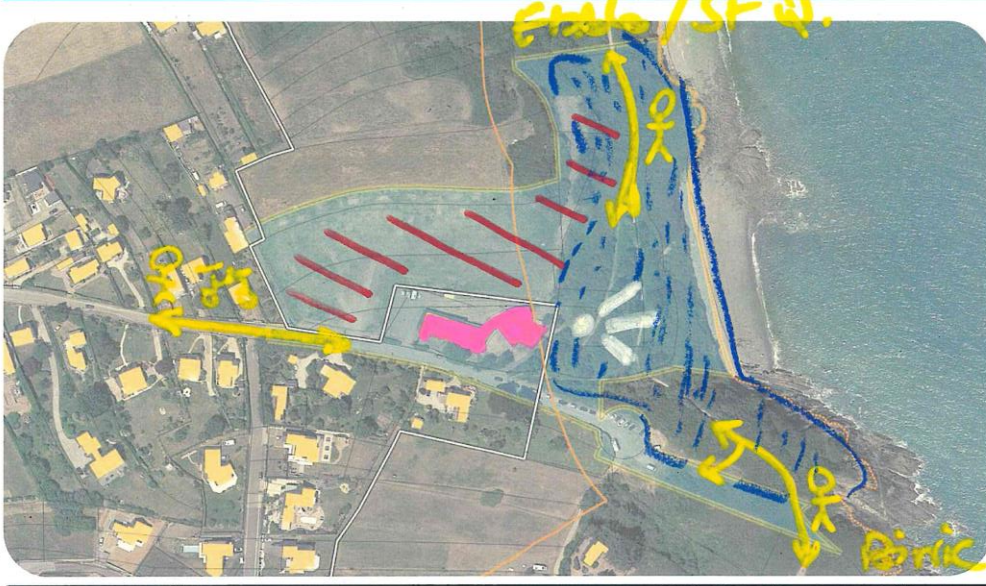
Fréquentation :



BINIC-ÉTABLES
SUR MER

TITRE DU PROJET : **NOM COLLECTIF** à définir par les participants / acteurs sur projet

Nom(s) Prénom(s) : _____



- Légende :**
- Lieu vivant à éco-responsable
 - accès mobilité douce
 - belvédère paysager, marina
 - /// espace d'activité écologique et d'activités culturelles (épaves maritimes temporaires)
 - zone de nature libre

Description/vision : Un lieu éco-responsable et vivant accueillant des activités multiples (culturelles, pédagogiques, éducatives, sportives), ouvert toute l'année (résis, refuge artistique, hébergement)

Fréquentation : Ouvert toute l'année

A la croisée des chemins et des territoires généraux, inclusif et intergénérationnel. Développer une offre inexistante sur le territoire, une offre inédite.

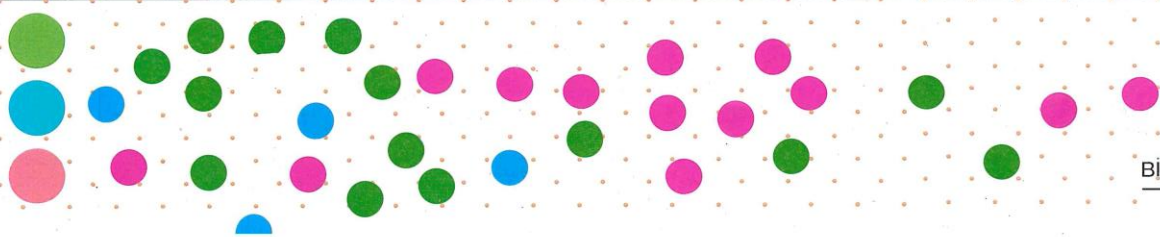
→ Hébergements, bureaux pour les associations et espaces pour leurs événements, restauration, etc.

Deux zones = une zone de libre évolution (faune, flore), peu ou pas intervenable ⊕ une zone d'interface homme / nature à travers événements culturels / sportifs / pédagogiques, etc.

Activité incompatible avec la biodiversité ? Au contraire le site est une interface avec la nature

Quel type d'hébergement ? Quel confort ? Créer quelque chose de nouveau que voyageurs, piétons, cyclistes attendent

Quelle fréquentation du site ?



04. Bilan de l'atelier

Cet atelier a permis aux participants de proposer plusieurs idées de projets pour La Rognouse. La prochaine phase de travail permettra de préciser et confronter ces différents scénarios.

05. Temps de clôture

La séance du jour marque la fin de la phase 1. Un **point d'information** sera donc fait aux élus pour les tenir informés de l'avancée des réflexions sur ce sujet. Un appel à volontaires est formulé, M. LACHKAR et M. DEROUILLON sont volontaires pour participer à ce point d'information.

Le prochain Groupe de Travail aura lieu **jeudi 06 octobre de 18h30 à 20h30** à la salle de l'Estran. Il est demandé aux participants d'indiquer à main levée s'ils pensent être présents lors de la prochaine réunion. Plus de 29 confirment leur participation, la séance aura donc lieu.

Lors des précédentes séances, le **Conservatoire du Littoral** a été plusieurs fois mentionné. Il est proposé aux participants d'échanger avec cet acteur lors d'une prochaine séance. La majorité lèvent la carte « c'est ok ».

Pour finir, chaque participant est invité à penser à une personne qu'il apprécie dans le groupe et écrire un mot de remerciement anonyme. Cette action servira lors d'une prochaine séance du Groupe de Travail.



© Binic-Etables sur Mer

Merci aux personnes présentes lors de cette séance. Retrouvez les comptes-rendus et informations relatives à ce Groupe de Travail sur la [plateforme participative](#).